



Hôtel de ville

B.P. 30 122

95875 Bezons cedex

TEL. 01 34 26 50 00

FAX. 01 30 76 06 60

Bezons, le 3 janvier 2011

Communiqué de presse

Depuis vendredi dernier, le cirque Lydia Zavatta, direction Adrien Catelot, s'est installé par effraction sur les terrains du Lycée Ronceray, dont le propriétaire est la Région Ile-de-France.

Pour parvenir à leurs fins, les auteurs de cette occupation illégale ont partiellement détruit la clôture entourant l'établissement permettant à de nombreux véhicules, caravanes et roulottes mais aussi plusieurs tentes de s'y implanter. Il convient de signaler également la présence d'une imposante ménagerie composée de multiples animaux chevaux, dromadaires mais aussi des lions, tigres et autres fauves.

Nous ne pouvons que condamner fermement le comportement inacceptable des dirigeants de ce cirque qui balayent d'un revers de main l'image joyeuse qui pouvait encore entourer le nom de Zavatta et de son personnage.

Devant cette situation intolérable pour le bon fonctionnement du Lycée, les élèves n'ont pu être accueillis pour la rentrée. Nous comprenons l'émotion qu'a suscitée auprès des parents d'élèves cette décision prise par le Rectorat.

Dès qu'il a eu connaissance de cette déplorable occupation, Dominique Lesparre, Maire de Bezons, est intervenu auprès de la Présidence du Conseil Régional afin qu'elle engage immédiatement toutes les procédures nécessaires pour obtenir, par une décision judiciaire - puisque les responsables de ce cirque se sont refusés à partir de leur plein gré - l'évacuation du cirque incriminé des terrains de cet établissement.

Dans le même temps, des démarches ont été menées auprès du Sous-Préfet afin qu'il mette tout en œuvre pour une bonne reprise et le déroulement normal des cours.

La municipalité ne ménagera pas ses efforts pour obtenir le départ de ces fauteurs de troubles.

Personne à contacter :

M. Patrick NOEL, directeur de cabinet,

01 34 26 50 00